

Stratégie lévisienne de sécurité routière

Une nouvelle étape pour la qualité de vie des citoyens



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ AUX QUESTIONS TOUCHANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À LÉVIS?

Cet automne, prenez part aux consultations qui mèneront à la création de la toute première Stratégie lévisienne de sécurité routière.

Celle-ci permettra d'identifier une vision, des enjeux, des objectifs et des cibles pour améliorer le bilan. Ces éléments serviront de base à la mise en place d'un plan d'action en matière de sécurité routière au printemps 2024.

Trois façons de participer :

- Participer en ligne > Du 4 novembre au 3 décembre
- Nous rencontrer en kiosque > Les 4 et 5 novembre
- Prendre part aux ateliers participatifs > Le 16 novembre (organismes)
> Les 2 et 3 décembre (citoyens)



Pour tout savoir :
► levisconsulte.ca

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Des séances de consultation sont prévues pour les projets de règlement suivants :

• Projet de règlement RV-2023-34-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (définitions et dispositions normatives concernant les résidences de tourisme)

Ce projet de règlement introduit des définitions en matière d'hébergement touristique, assujettit la classe d'usages C703-Résidence de tourisme aux mêmes dispositions normatives dans l'ensemble des zones où cet usage est autorisé, ajoute C703 aux grilles des spécifications des zones M1706, M2563 et M2873 et le retire des zones H1102, H1139 et H2175.

• Projet de règlement RV-2023-34-17 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'un usage complémentaire de gîte touristique pour les habitations unifamiliales dans les zones à dominance agricole)

Ce projet de règlement vise à permettre un gîte touristique à l'intérieur d'une résidence principale située à l'intérieur de la zone agricole provinciale. Le gîte devra avoir un maximum de 5 chambres. Il ne constituera pas une contrainte pour les activités d'élevages voisines.

Les séances de consultation des projets de règlement ci-dessus auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Le **14 novembre 2023 à 18 h 30** à la salle carrefour du Centre communautaire le Carrefour : 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur.
- Le **21 novembre 2023 à 18 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville : 2175, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald.
- Le **28 novembre 2023 à 18 h 30** à la salle Desjardins du centre administratif : 795, boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Desjardins.

Une **consultation écrite**, accompagnant les assemblées publiques de consultation, aura lieu **du 7 au 27 novembre 2023**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur les projets de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics

CHANGEMENT D'HEURE

VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS



LE CHANGEMENT D'HEURE S'EFFECTUE DANS LA NUIT DU 4 AU 5 NOVEMBRE

Le changement d'heure est un moment idéal pour **changer les piles des avertisseurs de fumée**

La Ville de Lévis tient à vous rappeler que celles-ci ne doivent jamais être jetées à la poubelle. Les piles sont inflammables et contiennent des métaux lourds dangereux. Apportez-les plutôt dans un point de dépôt.

Pour identifier les points de dépôt, consultez le guide du tri : ► ville.levis.qc.ca/guidedutri

ON REGULE L'HEURE!

APPELS D'OFFRES

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CARACTÉRISATION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET LE SUIVI DU BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE MESURE EN CONTINU DES ÉMISSIONS À L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE LÉVIS

NO : 2023-55-127

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **23 novembre 2023**, date et heure de la réception des soumissions.

DÉNEIGEMENT DE TOITURES DES BÂTIMENTS DE LA VILLE

NO : 2023-50-120

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **20 novembre 2023**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS D'INTENTION

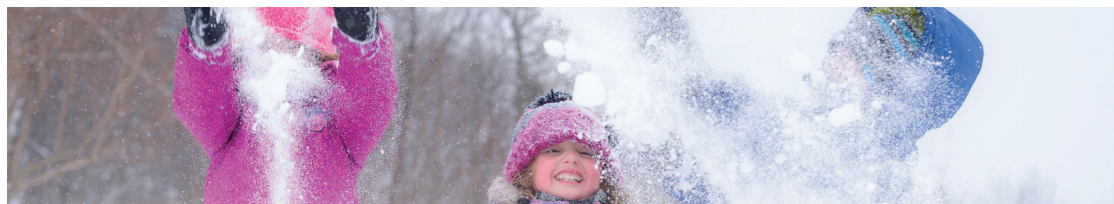
CONCLUSION D'UN CONTRAT VISANT LA FOURNITURE DE CHAUX CALCIQUE HYDRATÉE (ÉTEINTE) EN VRAC POUR UNE DURÉE DE 3 À 5 ANS

NO : 2023-50-129

Réception des propositions : au plus tard à 23 h 59, heure en vigueur localement, le **22 novembre 2023**, date et heure limite pour manifester son intérêt.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.



GUIDE DES LOISIRS HIVER 2024

Disponible en ligne dès maintenant au ► ville.levis.qc.ca

Inscrivez-vous sans tarder!

Les périodes principales d'inscription aux activités offertes par la Ville sont :

	Sports alpins (ski alpin et planche à neige)	Autres activités
En ligne au ► ville.levis.qc.ca	Lundi 13 novembre 19 h au jeudi 23 novembre 23 h 59	Lundi 27 novembre 19 h au dimanche 3 décembre 23 h 59
Par téléphone au 418 835-8574	Lundi 13 novembre de 19 h à 21 h	Lundi 27 novembre de 19 h à 21 h

Pour les dates d'inscription aux activités des organismes, consultez leurs sites Web.

Ayez en main votre numéro de client

Chaque personne (adulte, enfant ET parent payeur) doit avoir son numéro de client pour s'inscrire aux loisirs offerts par la Ville. Avez-vous le vôtre? Votre dossier est-il à jour (téléphone, courriel, adresse)?

Si non :

- Remplissez notre formulaire en ligne au ► ville.levis.qc.ca/clientsloisirs ou
- Appelez le 311 sur les heures de bureau

**On fait de la
sauce à spaghetti,
notre bac à
compost on
le remplit!**



Lévis


**Votre toilette
n'est pas une
poubelle**

